



PROVINCE DE QUÉBEC

## Municipalité de Ferme-Neuve

Aux contribuables de la susdite municipalité

### AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Bernadette Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Ferme-Neuve, qu'il y aura séance du conseil le 2 mai à 18 :00 à la salle du conseil au 125, 12e Rue, Ferme-Neuve. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 85, 13<sup>e</sup> Rue (LOT: 5 091 377)**

Demande d'utilisation du domaine public de Monsieur Forget au 85, 13<sup>e</sup> Rue, qui a pour objet de permettre en zone RES-10:

- La construction d'une terrasse de 240 pieds carrée dans la rue en face du commerce, en laissant 2' de libre sur le trottoir pour la circulation.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à la demande lors de la séance du 2 mai 2022.

Donné à Ferme-Neuve, ce 19<sup>e</sup> jour du mois d'avril deux mille vingt-deux.

Bernadette Ouellette  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Bernadette Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière a, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint conformément à la Loi, le 19 avril 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 19 avril 2022.

Bernadette Ouellette  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

---